

SAISIE DES VŒUX SUR SIAM / MVT1D

La saisie des vœux se fait uniquement par le système d'information et d'aide pour les mutations (SIAM/ MVT1D) auquel l'application I-PROF donne accès :

Du jeudi 1^{er} avril 2021 à 12h au jeudi 15 avril 2021 à 23h59

1- Accéder à I-PROF :

Connexion sur <https://appli.ac-aix-marseille.fr> (portail ARENA) à l'aide des identifiants de messagerie académique.

- **l'identifiant** : en général il s'agit de la 1^{ère} lettre du prénom suivi du nom
- **le mot de passe** : par défaut, il est initialisé au NUMEN en majuscules ou le mot de passe personnalisé s'il a été modifié par vos soins.

Les différents liens présents sur le portail d'authentification ARENA vous permettent d'obtenir les informations utiles en cas de perte de vos identifiants.

- **Le lien « J'ai oublié mon identifiant » permet d'obtenir l'identifiant.**

Voici le détail de la saisie à effectuer pour obtenir l'identifiant :

- Cliquer sur le lien « j'ai oublié mon identifiant »
- Sur l'écran « je ne suis pas un robot », renseigner les différents champs :
 - « Quel jour sommes-nous » : **indiquer le jour**. Par exemple : 18 (pour le 18/02/2021)
 - « Quel mois sommes-nous » : **indiquer le mois**. Par exemple : 02 (pour le 18/02/2021)
 - « Quel code voyez-vous » : **saisir le code affiché****Valider**
- Sur l'écran suivant « récupération de votre identifiant »
 - « Courriel académique » : taper « **inconnu** » et **Valider**
 - « Vous n'avez pas renseigné de courriel de récupération ... », **Valider**
- Sur l'écran suivant « Récupération de votre identifiant »
 - Saisir votre NUMEN**
 - Saisir votre date de naissance**
 - Valider**
- **Le lien « J'ai oublié mon mot de passe » permet de demander la réinitialisation du mot de passe.**

Voici le détail de la saisie à effectuer pour modifier le mot de passe :

- Cliquer sur le lien « j'ai oublié mon mot de passe »
- Sur l'écran « je ne suis pas un robot » :
 - « Quel jour sommes-nous » : **indiquer le jour**. Par exemple : 18 (pour le 18/02/2021)
 - « Quel mois sommes-nous » : **indiquer le mois**. Par exemple : 02 (pour le 18/02/2021)
 - « Quel code voyez-vous » : **saisir le code affiché****Valider**

- Sur l'écran suivant « récupération de votre mot de passe »
« Courriel académique » : taper « **inconnu** », et **valider**
« Vous n'avez pas renseigné de courriel de récupération ... », **Valider**
- Sur l'écran suivant « Récupération de votre mot de passe »
Saisir votre identifiant de messagerie académique
Saisir votre NUMEN
Saisir votre date de naissance
Saisir votre nouveau mot de passe
Saisir à nouveau votre nouveau mot de passe

Attention, les consignes de conformité du mot de passe sont précisées à l'écran.
Votre nouveau mot de passe est désormais celui que vous venez de définir.

- **Procédure du « courriel de récupération »**

La nouvelle politique de sécurité académique incite à la communication d'une adresse de messagerie « courriel de récupération », hors du domaine académique (laposte.net, orange.fr, sfr.fr, etc.), sur laquelle pourrait vous être communiqué un code de réactivation en cas de perte ultérieure de votre identifiant ou de votre mot de passe.

La description des procédures ci-dessus vous sont indiquées à titre indicatif dans le cas où vous ne disposez pas de vos identifiants et que vous n'avez jamais renseigné l'information « courriel de récupération ». Ainsi, lors de votre première authentification sur le portail ARENA, vous accédez à un écran « courriel de récupération » sur lequel vous aurez la possibilité de renseigner une adresse de messagerie personnelle de secours.



IMPORTANT Les informations relatives au mouvement (accusé de réception, résultats) seront envoyées sur l'adresse mail définie par l'agent au niveau de la page d'accueil I-Prof.

Il est nécessaire de vérifier cette adresse et à défaut de la renseigner. L'adresse personnelle académique au format prénom.nom@ac-aix-marseille.fr est fortement conseillée.

2- Saisir vos vœux sur l'application I-PROF :

Une fois identifié, vous pouvez accéder à l'application I-prof via l'onglet :

- Gestion des personnels
- I-Prof Assistant Carrière / I-Prof Enseignant
- Le service SIAM - Système d'Aide et d'Information des Mutations - est présent parmi les "services" du menu I-prof
- Accès au module : "phase mouvement intra départemental", puis "consultation et saisie des vœux".

A l'attention des personnels en activité qui intègrent les Bouches-du-Rhône à la rentrée 2021 :

Le service SIAM est accessible uniquement à partir de l'application I-PROF de l'académie d'affectation 2020-2021.

Exemple : Un enseignant actuellement en poste dans l'académie de Créteil et muté lors du mouvement interdépartemental 2021 dans le département des Bouches-du-Rhône, doit se connecter au serveur de l'académie de Créteil.

3- Accusé de réception

Un courriel informant que l'accusé de réception est disponible dans l'application MVT1D sera envoyé sur l'adresse mail définie par l'agent au niveau de la page d'accueil I-Prof.
Il est fortement conseillé de renseigner l'adresse personnelle académique au format prénom.nom@ac-aix-marseille.fr.

Cette information parviendra aux agents le **vendredi 30 avril 2021**.

Uniquement en cas de contestation de barème :

Editer votre accusé de réception sur l'application MVT1D, à compter du **vendredi 30 avril 2021** et le renvoyer par mail uniquement à ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr **pour le vendredi 14 mai 2021 (date limite de réception des courriels)**, accompagné des pièces justificatives.

4- Résultat

Les résultats du mouvement seront communiqués **le vendredi 21 mai 2021**, sur la boîte électronique renseignée au niveau de la page d'accueil I-Prof.

Ce message comportera les informations suivantes:

- Le résultat d'affectation
- Les enseignants n'obtenant pas satisfaction au mouvement recevront une explication de leur non obtention de leur vœu n°1.

Le résultat sera consultable également dans MVT1D.